

**QUELLE EST LA
DESCRIPTION
DE CES BOURSES
D'ÉTUDE?**



Le Comptoir d'Entraide offrira **six** bourses à des étudiants inscrits à un programme d'étude secondaire, professionnel, collégial ou universitaire.

Les bourses seront ainsi distribuées :

- deux bourses de 500 \$ pour des étudiants de niveau secondaire,
- deux bourses de 600 \$ pour des étudiants de niveau collégial ou professionnel,
- et finalement deux bourses de 1000 \$ pour un étudiant de niveau universitaire.

Les conditions d'éligibilité sont :

- Posséder une **adresse permanente** à Saint-Jean-Baptiste,
 - Être inscrit à **temps complet** dans un programme d'étude secondaire, professionnel, collégial ou universitaire reconnu par le ministère de l'éducation, être en mesure d'en fournir la **preuve** (une photocopie de l'acceptation à ce programme d'étude) et **s'engager à compléter l'année scolaire en cours,**
 - Obtenir une **lettre de référence** émise par un agent d'éducation (enseignant, directeur...),
 - Rédiger un **texte** expliquant les raisons pour lesquelles vous méritez cette bourse.
- **Il faut noter que la bourse ne sera octroyée à la même personne qu'une seule fois par ordre d'enseignement.**

**COMMENT SERONT
ÉVALUÉES CES
BOURSES D'ÉTUDE ?**



La demande sera évaluée en fonction des critères pondérés suivants :

1= Par le **texte** qui sera composé par l'étudiant :

- La description de ses **objectifs** professionnels,
- La démonstration de son **engagement** et de son **implication** dans son parcours scolaire ainsi que de ses occupations parascolaires, s'il y a lieu,
- La description de son **implication** au sein de la communauté, de différents organismes ou de sa famille,
- La qualité de la **langue française** et la présentation **soignée** de sa demande dans un texte ayant minimalement **une page et demie** et un maximum de **trois pages**.

2= Par la **preuve de son acceptation** à un programme d'étude secondaire, professionnel, collégial ou universitaire dans une institution reconnue par le ministère de l'éducation

3= Par la présence d'une **lettre** émise par un agent de l'éducation (enseignant, directeur...) qui démontre sa motivation et son engagement dans son projet de formation

4= Par le respect de la date de la présentation de sa demande, soit le **31 juillet 2018**.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE BOURSE D'ÉTUDE ?



1=Remplir le **formulaire d'inscription** que l'on peut retrouver

- sur le site Web de la municipalité : www.msjb.qc.ca
- directement au Comptoir d'Entraide au : 3058, Principale
Saint-Jean-Baptiste

2=Joindre tous les **documents** nécessaires :

- votre **texte** expliquant les raisons pour lesquelles vous méritez cette bourse,
- une **lettre** rédigée par un agent d'éducation (professeur, directeur...),
- une **photocopie** de votre acceptation à un programme d'étude secondaire, professionnel, collégial ou universitaire reconnue par le ministère de l'éducation.

3=Faire parvenir le tout **par la poste** au plus tard le **31 juillet 2018** à :

Madame Bernadette Benoit
Comptoir d'Entraide de Saint-Jean-Baptiste
3058, Principale
Saint-Jean-Baptiste J0L 2B0

- Le sceau de la poste fera foi de la **date d'envoi**.
- Le comité de sélection demandera aux récipiendaires une **brève présentation** lors de la remise des bourses qui se fera à la **fête de la famille** au début de septembre 2018.